

# Cursus de Linguistique Informatique Paris Diderot 2019-2020

Réunion d'information

6 septembre 2019

# Responsables et enseignants

Master Linguistique (général)	B. Crabbé & L. Tovenà
Licence Linguistique (générale)	L. Brunetti

---

L3 LI	+stages	M. Candito
M1 LI	+stages	G. Wisniewski (M. Candito)
M2 LI	+stages	L. B. Crabbé

---

Projets Licence 3 et Master 1	V. Segonne (doct) et B. Crabbé
-------------------------------	--------------------------------

# Calendrier universitaire

Voir calendrier disponible sur le site de l'UFRL

[https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/\\_media/ufr/calendrier\\_ufr1\\_19-20.pdf](https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/ufr/calendrier_ufr1_19-20.pdf)

## Autres dates

lundi 9 sept	M1 : Tests de linguistique pour entrées directes en M1 <a href="https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/">https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/</a>
25 sept	Date limite Inscription pédagogique
21-25 oct	pause pour cours Pro du M2, plus qq's autres
Octobre	L3 Réunion d'information stages (date à définir)
A partir d'oct	<i>Recherche de stages</i>
Déc/janv	Choix des sujets de projets (resp. Crabbé/Segonne)
Mars	Pré-soutenance des projets
Avril	JALI : Journée des anciens du cursus LI
fin mai	Soutenances des projets TAL (1 <sup>ère</sup> session)
fin juin	Soutenances des projets TAL (2 <sup>e</sup> session, recommandée)
Fin août	date limite de validation des stages

## Autres dates

Pour les M2 :

printemps	Journée des Master 2 Recherche
12 juin	Rendu des mémoire de Master 2 Recherche
déb. jul	Classement de l'école doctorale

# Emplois du temps

Voir **l'EDT à jour** sur le site de l'UFR :

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/index>

Vérifiez toujours si changements avant de vous déplacer

# Spécificités L3

3 cours de “bases formelles du TAL” dans la L3 LI :

- ▶ aspects symboliques : fait au S2, compte au S1
- ▶ probas et stats : fait au S1, compte au S2
  
- ▶ analyse et algèbre linéaire : S2

- ▶ Choix de la langue (LANSAD)
  - ▶ <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lansad/>
  - ▶ (langue NON maternelle, ni de niveau très avancé)
  - ▶ si langue finalement différente de celle déclarée à l'UFRL : avertir la scolarité UFRL
  
- ▶ étudiants ayant déjà validé IP1 en java
  - ▶ envoyer mail à M. Candito
  - ▶ → fortement conseillé de suivre IP1 python en auditeur libre
  - ▶ sauf si à l'aise en python
  
- ▶ Fiche à rendre avant le 25 septembre
  - ▶ si standard pas besoin de signature par le responsable
  - ▶ Boîte aux lettres UFRL au rdc, mais mieux de faire valider par la scolarité

# IP Master 1

Descriptif des cours de master :

[https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/cours\\_master](https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/cours_master)

Choix des cours de linguistique :

- ▶ système à 2 niveaux : cours verts (1) / cours bleus (2)
- ▶ Pour les anciens L3 LI et L3 MIASHS MIL de Paris Diderot
  - ▶ vont d'office dans les cours BLEUS (sauf sémantique : cours VERT)
  - ▶ choix cours bleu phono ou bien phonétique
  - ▶ choix entre 2 cours de syntaxe : voir les descriptifs
- ▶ Pour tous les autres M1 LI
  - ▶ TESTS de niveau lundi 9 septembre
  - ▶ voir [https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/\\_media/ufr/orientation\\_cours\\_verts\\_bleus\\_1920.pdf](https://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/ufr/orientation_cours_verts_bleus_1920.pdf)

# IP Master 1 (suite)

- ▶ pour les étudiants ayant déjà fait pas mal d'info :
  - ▶ au S1 : Programmation OO ou autre cours info
    - ▶ **accord du responsable**
    - ▶ NE PAS aller s'inscrire au DSE ni en info, géré par A. Collot
  - ▶ au S2 : Algorithmique M1 LI ou M1 Info
    - ▶ **accord du responsable**
- ▶ voir EDT UFR d'info  
`http://www.informatique.univ-paris-diderot.fr/wiki/doku.php/enseignement/edt`

## Choix Master 2

- ▶ **Tronc Commun** : Apprentissage automatique 3, Analyse sémantique automatique (TAL et multilinguisme),
- ▶ 6 cours **professionnalisants** : Terminologie, XML, Bases de données, Industrialisation, Ontologies, Sémantique lexicale
- ▶ 1 **cours d'ouverture en informatique** (UFRI)
- ▶ 1 **cours de linguistique au choix en liste Bleue, Noire ou Rouge** (Phonologie computationnelle ou Cogmaster)
- ▶ Spécialisation en parcours, dépend du stage/mémoire de fin d'études :
  - ▶ M2R : stage en labo de recherche. Trouver un encadrant avant le 31 octobre (sinon M2Pro). Mémoire de recherche à rendre le 12 juin.
  - ▶ M2Pro : stage en entreprise. Trouver un stage d'ici fin décembre.

# Demandes de dispense

- ▶ marche à suivre : mail au responsable de votre année LI
- ▶ justificatifs obligatoires : relevé officiel de notes, descriptif officiel du cours déjà suivi
- ▶ pour les cours de linguistique de M1 : passer les tests du 9 sept est obligatoire pour avoir une dispense

**Allez aux cours tant que la dispense n'a pas été validée / invalidée**

# Projet de TAL

- ▶ 2ème semestre
- ▶ Travail en autonomie avec réalisation pratique d'un système "de TAL"
- ▶ Projet au choix
  - ▶ dans une liste (disponible début décembre)
  - ▶ ou projet personnel (accord du responsable)
- ▶ choix de sujet : pour le 20 janvier 2019
  
- ▶ Obligatoirement en groupe (2, voire 3)
- ▶ Rendez-vous avec l'encadrant (V. Segonne / B. Crabbé)
- ▶ **Pré-soutenance** mi-mars
- ▶ **Rédaction** d'un mémoire (> 20 pages)
- ▶ **Soutenance** publique (1e session fin mai, 2e session fin juin)

*Mêmes conditions en L3 et M1*

## Stage Licence 3

- ▶ Stage obligatoire, minimum 30h ( $\approx$  1 semaine temps plein)  
Il est souvent plus facile de trouver pour 1 mois
- ▶ Stage “perlé” possible pendant l’année
- ▶ Il faut **envoyer des CV** !
  
- ▶ ATTENTION Convention de stage (ordre des signatures, délai)
- ▶ Ni rapport, ni soutenance, ni note
- ▶ Validation par retour de l’encadrant de stage
- ▶ Diplôme délivré seulement après validation du stage

# Stage Master 1

- ▶ Stage obligatoire, 1 mois (minimum) à temps plein (ou équivalent)
- ▶ Stage “perlé” possible pendant l’année
  - ▶ mais déconseillé étant donné charge de travail en M1
  - ▶ le stage n’est pas un motif de contrôle terminal
- ▶ Il faut **envoyer des CV** !
- ▶ ATTENTION Convention de stage (ordre des signatures, délai)
- ▶ Ni rapport, ni soutenance, ni note
- ▶ Validation par retour de l’encadrant de stage
- ▶ Diplôme délivré seulement après validation du stage
- ▶ On peut faire en plus des stages facultatifs

## Mode de validation

- ▶ L3 : tout se compense (entre semestre, entre UEs, au sein d'une UE...)
- ▶ **L3 : Aucune compensation pour les notes  $< 5/20$**
- ▶ **M1/M2 : Aucune compensation pour les notes  $< 7/20$**
- ▶ Pas de conservation des notes  $< 10$
- ▶ Pas de possibilité de refaire un cours déjà obtenu
- ▶ Contrôle terminal (au lieu du contrôle continu) :
  - ▶ Uniquement sur motif impérieux
  - ▶ Accord obligatoire du responsable de l'année
  - ▶ Pas de changement de statut en cours d'année (sauf motif nouveau)
  - ▶ Pas de changement de statut après les premières notes
- ▶ Aucune admission automatique, redoublement conditionnel
- ▶ Pas de 2<sup>e</sup> session en M2, 2<sup>e</sup> session en juin/juillet pour L3/M1

Adhérez à l'Association des Etudiants en Linguistique Informatique de Paris 7 :

<https://sites.google.com/view/elips-p7/>

## Divers

- ▶ Compte ENT à activer :  
<https://auth.univ-paris-diderot.fr/cas/login>
- ▶ inscriptions aux cours MOODLE (selon gestion de chaque enseignant) :
- ▶ <https://moodlesupd.script.univ-paris-diderot.fr/>
- ▶ Faites une liste de diffusion
- ▶ groupe facebook (initiative des étudiants, voir QR code)
- ▶ Salle machine (309) et salle du cursus (310)
  - ▶ clé salles 310 / 309 : armoire à clé sécurisée,
  - ▶ 4 étudiants volontaires par niveau ?
- ▶ Liste ln
- ▶ Séminaires : linglunch (je 12h)
- ▶ Erasmus
- ▶ ELIPS (journée JALI), ATALA
- ▶ Groupe linkedin

# Conditions d'admission ds l'année supérieure

L'accès en L3 , M1, M2 se fait toujours sur dossier, y compris pour les internes.

Passage en M1 : Condition nécessaire, mais pas forcément suffisante : 12/20 au L3, et validation de l'UE de TAL

## Principe

Tout extrait copié<sup>1</sup>, même modifié ou traduit, doit être

- ▶ mis en évidence typographiquement ou textuellement,
- ▶ explicitement associé à sa source

Les contraventions à ce principe relèvent du **plagiat** et sont sévèrement réprimées :

- ▶ Sanctions réglementaires (de 0/20 à l'exclusion pendant 3 ans)
- ▶ Sanctions pénales en cas de violation de la loi sur les droits d'auteur

---

1. texte, code, figure, image, tableau, chiffres, données... 

Bonne rentrée à tous

Avez-vous des questions ?